

*La Maison-Dieu*, 227, 2001/3, 137-146

Xavier DURAND

## PRÉDICATIONS DE LAÏCS AUX FUNÉRAILLES

**L**E DÉVELOPPEMENT rapide de la responsabilité des laïcs dans la préparation et la célébration des funérailles modifie sensiblement les conditions de la prise de parole des acteurs de la liturgie. Les premiers laïcs engagés dans cet accompagnement des familles en deuil ont été sans doute auxiliaires muets ou lecteurs au service de l'assemblée. Peu à peu, ils se sont investis dans la parole d'accueil qui ouvre l'assemblée, avant ou après la salutation liturgique. C'est sans doute une pratique courante lorsque prêtre et laïc se partagent l'animation de la célébration : au laïc le mot d'accueil, et au prêtre l'homélie<sup>1</sup>. Lorsque la personne laïque se retrouve en responsabilité de célébration en l'absence de prêtre (ce qui ne signifie pas qu'elle soit seule devant l'assemblée), il lui revient logiquement le choix de prendre la parole à l'issue des lectures et en particulier de l'Évangile qu'elle a proclamé.

À ce niveau de l'engagement dans la liturgie, des questions apparaissent, et les laïcs se sentent particulièrement

---

1. Dans la célébration des funérailles, la fonction du diacre est abordée du côté de la présidence, c'est-à-dire à l'imitation du prêtre « à l'exception de la messe », *Rituel des Funérailles*, 1972, p. 6.

démunis à la perspective de prendre la parole sur un texte d'Évangile. C'est peut-être l'aspect le plus difficile de leur mission, et le moment qu'ils redoutent. Il ne s'agit pas de remplacer le prêtre dans la conduite rituelle de la célébration où les gestes et les prières sont « à dire » ou « à faire » comme le prêtre les disait ou les faisait déjà. Il est question d'exprimer une parole originale, non écrite dans le rituel, devant une assemblée dont l'habitude est encore le plus souvent d'écouter une homélie prononcée par un prêtre, l'homme de l'annonce de l'Évangile.

Un certain nombre de laïcs se demandent même s'il ne serait pas préférable de proposer un temps de silence, ou s'il existe chez les éditeurs ou dans les dossiers de leur curé un bon recueil d'homélies adaptées à toutes les circonstances du deuil. Il est certain que le manuel d'homélies adapté n'existe pas, et il serait regrettable qu'un laïc se dérobe devant le type d'assemblée qui se réunit pour les funérailles, au risque de faire regretter aux assistants l'absence du prêtre qui lui, au moins, a toujours « quelque chose à dire ».

C'est à l'examen de ces questions que seront consacrées les réflexions qui m'ont été demandées. Il paraît bon de commencer par considérer brièvement le statut de l'homélie dans la célébration des funérailles. Une illustration par quelques exemples permettra de regarder comment s'orientent des prédications déjà prononcées et de quel type elles relèvent. Enfin, c'est à la formation des laïcs à « la prédication de funérailles » qu'il faut réserver les réflexions finales, ouvertes sur un avenir qui est encore largement devant nous.

### **Le statut de l'homélie à la célébration des funérailles**

Il est fréquent d'entendre des prêtres parler des célébrations de funérailles comme des lieux privilégiés de l'évangélisation. C'est même la raison qui conduit certains d'entre eux à tenir coûte que coûte à les assurer person-

nellement. Dans leur présidence liturgique, l'homélie des funérailles prend sans doute une place importante, comme possibilité de parler librement à une assemblée qui ne se réunit que pour cette occasion. Ce peut être autant pour apporter un témoignage d'humanité et de compassion que pour saisir l'occasion d'une mise au point sur les questions de l'au-delà et de la vie éternelle. Tous les pasteurs savent, par les conversations et les sondages, la difficulté de ceux qui se disent chrétiens à entrer dans un langage de foi en la résurrection des morts.

Les Notes doctrinales et pastorales du *Rituel des Funérailles* (1972) sont particulièrement attentives à la composition particulière des assemblées de funérailles et au souci pastoral de rejoindre les « non-catholiques, catholiques qui n'assistent jamais ou presque jamais à l'Eucharistie ou même catholiques qui semblent avoir perdu la foi ». Ces personnes ne vont pas seulement assister à une célébration, mais elles vont y entendre l'Évangile. On ajoute même que « parmi les membres de la famille, il peut se trouver des incroyants » et qu'il est important à la fois de respecter leur manière de penser et de les aider à « comprendre le sens de ce que fait l'Église » (R 10).

Dans ce contexte, on pourrait penser que l'homélie serait mise en valeur comme étant plus apte à respecter cette diversité des auditeurs. Ce n'est pas le cas. Le Rituel ne donne pas de place particulière à l'homélie, que ce soit dans le déroulement proposé (R 13) ou au moment de présenter particulièrement la Liturgie de la Parole (R 88). Il ne fait pas non plus de différence dans le cas où a été choisie la célébration de l'Eucharistie. Il n'est pas même fait mention d'une « homélie », alors que les rituels du Baptême des petits enfants (1984, R 79) ou du mariage (1969, R 20) la demandent explicitement et proposent au célébrant un contenu à adapter selon les circonstances.

Il est cependant possible, pour définir le cadre de l'homélie aux funérailles, de s'appuyer sur le texte qui ouvre la présentation de la Liturgie de la Parole (R 88) : « Dans les célébrations pour les défunts, la liturgie de la Parole joue un rôle très important. Elle proclame le mystère pascal, nourrit l'espérance de se retrouver dans le Royaume

de Dieu, manifeste les liens profonds qui unissent les morts et les vivants et exhorte au témoignage d'une vie chrétienne. » Il y a bien là toute une signification à développer dans des paroles qui peuvent être distinctes de la proclamation de la Parole et ouvrir à son actualisation dans l'existence des vivants qui participent à la célébration autour d'un défunt : du « mystère pascal » annoncé par l'Écriture au témoignage actuel de la foi, en passant par la mystérieuse communion des vivants et des morts.

Il n'y a certainement aucune volonté de faire peu de cas de l'homélie prononcée aux obsèques d'un défunt. Pour autant, le Rituel ne met pas au centre de la célébration une prise de parole qui serait la plus « personnelle » pour le célébrant, prêtre ou laïc. S'il est permis de faire une hypothèse sur cette particularité propre aux funérailles, il faudrait penser qu'une prise de parole personnelle et personnalisée est à répartir tout au long de la célébration où la présence est d'autant plus vive qu'elle devient absence et séparation. La monition d'ouverture (mot d'accueil), le commentaire homilétique de la Parole de Dieu, l'invitation au Dernier Adieu ménagent plusieurs moments où peut être rappelée simplement mais clairement la grâce du mystère pascal pour l'espérance des hommes confrontés à la mort d'un proche ou d'un ami.

Il en ressort qu'un laïc appelé à célébrer des funérailles ne doit pas s'inquiéter ou s'obnubiler sur sa « performance » pour cette prise de parole comme sur un sommet à franchir pour être reconnu dans sa nouvelle responsabilité devant l'assemblée. Ce n'est pas le seul lieu où il peut exprimer la façon dont il se situe, et il n'est pas seul pour le faire s'il travaille vraiment avec une équipe. Il arrive assez souvent que le mot d'accueil, qui rappelle « tel lien concret que le défunt a eu avec l'assistance : famille, profession... » (R 53), ouvre déjà, par quelques phrases bien préparées, sur une invitation à la prière et à l'espérance. Mais il reste que la Parole de Dieu n'a pas été encore entendue et qu'elle va apporter sa propre lumière, qui n'est pas immédiatement accessible à une assemblée éloignée de la parole et de la foi de l'Église.

### Les choix des laïcs dans la prédication

Il est temps de passer par quelques exemples pour voir comment des laïcs qui ont à prendre la parole posent des choix simples et sans doute adaptés à leur personnalité. Trois laïcs (hommes)<sup>2</sup> du diocèse de Limoges ont accepté de me confier quelques prédications récentes à l'occasion de célébrations d'obsèques dans leur paroisse.

Il convient de rappeler au préalable que celui qui fait l'homélie ou la prédication aux funérailles n'a généralement pas le choix du texte à commenter. Comme dans les célébrations de baptême et de mariage, ce sont les demandeurs de la célébration liturgique qui ont été invités à choisir, dans un lectionnaire adapté, les lectures de la liturgie de la Parole. S'ils s'en sentent incapables, le choix du texte leur est proposé en fonction de l'échange qui aura eu lieu avec eux. Dans le cas des funérailles, le laïc célébrant n'a que peu de temps pour recevoir le choix de la famille et préparer sa prédication. Il n'est pas toujours facile non plus de prendre le temps de partager avec une famille dans le deuil une lecture des textes. Un premier regard sur les textes commentés montre que les passages de l'Évangile sont privilégiés, alors que la famille a souvent proposé aussi une première lecture et un psaume. C'est donc à la parole dont la lecture est liturgiquement confiée au prêtre ou au diacre et qu'il vient de lire en leur place que le laïc demande la nourriture de sa prédication. Le choix de l'Évangile peut être attribué à l'envie de ne pas se détourner de l'essentiel lorsqu'on manque encore d'expérience.

---

2. Ces trois hommes ont reçu une « lettre de reconnaissance » de l'Évêque pour assurer la responsabilité de la célébration des funérailles chrétiennes depuis moins de deux ans, et ils l'exercent en secteur rural (2) ou périurbain (1). Ils ont accepté de me confier 25 prédications réparties ainsi en trois groupes : 9/14/2.

C'est donc à partir d'un Évangile proposé par une famille, dans une circonstance toujours particulière (âge du défunt, présence ou éloignement de sa famille, assemblée « dans l'intimité familiale » ou ouverte à tous les habitants d'une commune...), que le laïc va composer sa prédication. Chaque célébrant propose aussi un style qui peut l'emporter sur le caractère circonstanciel de la célébration, mais ce n'est pas un trait qui semble particulier aux laïcs. D'une certaine façon, chaque prédication présente une forme qui est assez largement le reflet de son auteur et qui se reproduit régulièrement dans des circonstances multiples et diverses. C'est la raison pour laquelle il est possible de définir trois types de prédications de funérailles à partir des trois personnes différentes qui ont apporté leurs réalisations.

### *Le rappel*

C'est une prédication brève, qui commence par valoriser le choix du texte d'Évangile par la famille : « dans le très beau texte d'Évangile que vous avez choisi et que vous venez d'entendre... ». La prédication fait le pari – et une prédication est toujours un pari sur la compréhension de l'auditeur – que l'Évangile traduit ce qui pouvait habiter la personne défunte. Elle se termine le plus souvent par l'invitation à prendre un temps de silence consacré à la personne dont le nom vient d'être simplement rappelé et relié à tout un vécu.

Le corps de la prédication est construit sur un rappel de quelques phrases du texte. Ainsi une prédication sur l'Évangile du dialogue avec Marie et Marthe (Jean 11, 32-45) reprend quelques paroles fortes : « Jésus fut bouleversé... Jésus pleura... Ne te l'ai-je pas dit ? Si tu crois... » et invite à passer du choc de la séparation à la foi qui réunit de nombreux juifs à la fin du texte retenu par la liturgie. Deux prédications sur le récit de la crucifixion selon saint Luc (Luc 23 passim) mettent en valeur les paroles du Crucifié plutôt qu'une interprétation théolo-

gique de sa mort : « Pardonnez-leur... Aujourd'hui avec moi... ». La prédication cherche à montrer en Jésus « son infinie bonté et son amour pour les hommes ».

Le schéma est simple, et le choix de citer des fragments du texte évite tout dérapage, sans éviter absolument les risques inhérents à la paraphrase.

### *Le parcours*

Cette forme de prédication est plus longue, car elle s'inscrit dans le mode narratif. L'ouverture se fait sur un rappel d'évidence : « la mort nous pose question... si nous sommes chrétiens, notre foi nous dit un certain nombre de choses... la Bible est composée de textes qui nous paraissent obscurs, difficiles à comprendre ». Mais dès le deuxième paragraphe, c'est Jésus qui entre en scène et qui commande le déroulement. La prédication déploie ce qu'il est venu dire et faire au milieu des hommes. Pour l'Évangile du Bon Pasteur (Jean 10, 14-16), c'est dans l'histoire de l'humanité et dans une histoire sainte que Dieu donne la vie, et Jésus l'a vécu dans son histoire qui passe par la mort et la résurrection. Deux prédications abordent le texte de saint Luc (12, 35-40) sur la vigilance et la « tenue de service ». L'une part du texte et demande si nous sommes vraiment prêts à la venue du Seigneur. La parabole des vierges folles, l'appel des premiers disciples, les pèlerins d'Emmaüs servent à illustrer ce thème de l'inattendu et de la disponibilité. L'autre conduit au texte en rappelant l'épreuve du Jardin des Oliviers et la mort de Jésus, c'est-à-dire que le serviteur n'est pas au-dessus du Maître. Il faut donc demeurer en tenue de service, rester pour les autres des repères comme l'ont été les Apôtres après la mort de Jésus. Le point de départ peut être parfois différent : une prédication s'articule sur le prénom de Thérèse relié à deux Thérèses célèbres : Mère Teresa et Thérèse de Lisieux. C'est dans l'Évangile choisi (Matthieu 25, 31-46) que s'unifie leur vie et leur relation avec la défunte. Si le terme de *parcours* peut particulièrement s'imposer pour parler de

ce type de prédication, c'est peut-être aussi que Jésus y est souvent présenté en mouvement, « parcourant » les chemins de Galilée. La prédication se présente comme une chaîne narrative qui revivifie la mémoire de Jésus devant l'assemblée, et on peut en deviner la visée catéchétique.

### *Le partage*

L'une des prédications commence ainsi : « Partageons quelques regards ». Le texte d'Évangile retenu avec la famille est celui des pèlerins d'Emmaüs (Luc 24, 13-35). Il s'agit de partager avec la famille quelques repères et quelques convictions de foi, d'établir ainsi une relation profonde comme le Christ l'a fait, sans se dérober et sans s'imposer à ceux qu'il rejoint sur la route. Une autre prédication sur l'Évangile du « grain qui meurt » (Jean 12,24-28) insiste sur la nécessité d'accepter la confrontation au monde de l'autre, de se laisser remettre en question pour accueillir une puissance de vie plus forte que la mort. L'homélie devient un partage de foi au niveau où l'Évangile rejoint l'expérience humaine de marcher sans avenir ou de mourir pour se laisser transformer.

Cette présentation n'a aucune chance d'être exhaustive et veut seulement rendre compte de la diversité des attitudes de ces laïcs face à la prédication. Celle-ci doit relier l'Évangile entendu à la vie d'un homme ou d'une femme qui rassemble à son départ un groupe de vivants, et aucune de ces prises de parole ne prétend enseigner ni même annoncer, au sens d'un message affirmé comme une doctrine ou un slogan. Il n'y a donc pas à élaborer des normes qui pourraient conduire à l'uniformité, mais il serait préférable de favoriser une expression adaptée à la personne du célébrant et au langage que les assemblées d'aujourd'hui peuvent recevoir. Il est plus habituel aujourd'hui, dans le cadre des funérailles comme dans l'ensemble du cadre liturgique, de recevoir l'Évangile comme une parole adressée et un écho concret de la pratique de Jésus. Les



laïcs qui en sont aux débuts de leur pratique de prédication ont à certains égards l'avantage de n'avoir pas d'habitudes et d'idées préconçues sur ce qu'il faudrait que les gens sachent. On a pu remarquer leur fidélité précise au texte qu'ils ont à commenter, même s'ils proposent d'autres paroles et d'autres expériences. Pour maintenir cet état d'esprit des commencements, il n'est pas inutile de veiller à la formation de ceux qui vont avoir à tenir dans la durée.

### Une formation à la prédication ?

Dans la formation qui est proposée aux laïcs responsables de célébration des funérailles, une part doit être réservée à la prise de parole, qui ne leur est pas familière. Ils voient bien que c'est en partie sur ce terrain qu'ils sont attendus et qu'ils risquent d'être comparés avec les prêtres.

Dans le diocèse de Limoges, la formation prévoit, en fin de parcours, une journée intitulée « Une parole dans l'Église », où sont abordés les deux moments principaux de cette prise de parole : l'accueil du défunt et le commentaire de la Parole<sup>3</sup>. L'intérêt est de bien distinguer les deux « genres littéraires », qui ne reviennent pas forcément à la même personne. Il est important de préciser que le mot d'accueil ne peut être une première homélie et que la prédication ne saurait coïncider avec la biographie ou la seule évocation du défunt.

Le premier exercice qui est proposé pour entrer dans la prédication est le suivant : à partir d'un texte d'Évangile du lectionnaire, se limiter à une ou plusieurs phrases importantes, et les regarder à une triple lumière : l'expérience des hommes, l'action et la vie de Jésus, la concep-

3. La revue *Célébrer* a publié en décembre 1993, n° 235, un excellent dossier sur l'homélie (Louis Sintas, Monique Brulin, Louis Gros Lambert) ; il semble bien adapté à une première formation.

La formation en pastorale des funérailles du diocèse de Limoges a été succinctement décrite et analysée dans *Célébrer* de février 2000, n° 294, p. 59-60.

tion chrétienne de la mort et de la vie. L'objectif est de commencer par arrimer la prédication au texte qui la précède et de faire entendre une parole plutôt qu'un discours. Progressivement, en tenant compte des premières expériences et des incertitudes inévitables, il sera important d'étoffer cette formation par un parcours proche de celui qui pourrait être proposé pour la formation des diacres. Il y sera intégré à la fois des éléments théoriques simples sur la communication et des relectures en commun. Mais il ne sera pas possible d'éviter une réflexion sérieuse sur le langage même de l'eschatologie chrétienne en relation avec les nouveaux discours religieux du monde contemporain. Les textes du Lectionnaire eux-mêmes méritent d'être revisités par une exégèse pastorale attentive à la façon dont ils peuvent être entendus.

Il reviendra aux laïcs appelés à faire la prédication aux célébrations de funérailles de manifester que la parole de foi appelée par l'Évangile est leur propre recherche au sein du peuple de Dieu. Il appartient à chacun de partager la volonté de l'Apôtre Paul de ne pas laisser la Parole de Dieu sans écho ni sans effet sur ceux que la mort vient bouleverser au plus profond de leur vie humaine : « Nous ne voulons pas vous laisser dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis dans la mort... Retenez ce que je viens de dire et réconfortez-vous les uns les autres » I Th 4, 13.18.

Xavier DURAND